fr

Press release | 21.12.2016

Accord de libre-échange avec Singapour

Un accord mixte, n’en déplaise à la Commission européenne

L’avocate générale de la Cour de justice de l’UE a estimé aujourd’hui que « toutes les parties de l’accord de libre-échange avec Singapour ne relèvent pas de la compétence exclusive de l’Union, de sorte que l’accord ne peut être conclu sans la participation des États membres. »

Réaction de **Yannick JADOT**, Vice-Président de la Commission du commerce international :

« Cet avis confirme notre analyse sur le caractère mixte de l’accord de libre-échange. La Commission, qui a cherché à imposer sa vision sur la politique commerciale de l’UE en allant jusqu’à outrepasser ses compétences, va devoir intégrer cette donnée.

Si les juges, qui vont à présent délibérer sur cette affaire, confirment cette opinion, nous considérons qu'il ne devrait pas y avoir d'application provisoire de l'accord avant les ratifications des parlements nationaux et régionaux. La démocratie n'est pas une simple question de forme ! Elle doit donc être pleinement respectée.

Par ailleurs, un tel jugement favorable à une ratification par tous les États membres, et pas simplement par l’UE, aura forcément des incidences sur les autres accords commerciaux.

Enfin, nous demandons à la Cour d’évaluer le plus rapidement possible les Cours de règlement des différends entre États et investisseurs (ICS/ISDS) que nous estimons incompatibles avec le droit européen. »

Recommended

News

©nobutz/pixabay

PLENARY FLASH: Greens/EFA Priorities 15 to 18 Decembe…

15.12.2025

News

Robert Emperley (CC BY-SA 2.0)

PLENARY FLASH : Greens/EFA Priorities 24 to 27 Novembe…

25.11.2025

News

pexel

PLENARY FLASH: Greens/EFA Priorities 20 to 23 October

20.10.2025

Press release

Bob Millar

Russian energy imports

16.10.2025

Responsible MEPs

Yannick Jadot

Member

Contact person

Guendalina De Sario

Press & Media Advisor FR-IT-ES (for French, Italian and Spanish press)

Please share

- E-Mail